

UTILISER TWITTER EN CLASSE



Projet pédagogique - Compléments de réponses



SOMMAIRE

A- Genèse du projet et questionnements

- a. Questionnement personnel
- b. Analyse de pratiques de classes
- c. Les dangers de Twitter

B- Compétences visées – Socle commun Palier 2

- a. Compétence 1 : maîtrise de la langue française
- b. Compétence 2 : Pratique d'une langue vivante étrangère
- c. Compétence 3 : Principaux éléments mathématiques et culture scientifique et technologique
- d. Compétence 4 : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- e. Compétence 6 : Compétences sociales et civiques
- f. Compétence 7 : Autonomie et initiative

C- Mise en œuvre

- a. Sécurité et confidentialité
- b. Information aux parents
- c. Charte d'utilisation de Twitter en classe
- d. Activités
- e. Modalités de fonctionnement

D- Place de l'occitan

E- Compléments de réponses

F- Annexes



A- Genèse du projet et questionnements

a. Questionnement personnel

Après une période d'utilisation personnelle de Twitter, j'ai rapidement pris connaissance de l'existence de classes utilisant Twitter.

Ma première réaction fut de m'interroger sur la pertinence d'une telle pratique.

Après une phase de recherches plus approfondies, il s'est avéré que Twitter pouvait être un outil très intéressant en classe.

Je pris donc la décision d'élaborer un projet similaire pour ma classe de cycle 3.

Afin d'être convaincu du bienfondé de ce projet, je me suis questionné sur différents points :

- Pourquoi utiliser Twitter en classe ?
- Quelle est l'utilité de Twitter dans les apprentissages ?
- Comment procéder ?
- Quelles activités proposer aux enfants ?
- Quels sont les dangers de Twitter avec les enfants ?
- Twitter et les parents ?
- Quelles personnes ressources puis-je solliciter ?

b. Analyse de pratiques de classes

On trouve sur internet beaucoup de témoignages d'enseignants du 1^{er} degré sur l'utilisation de Twitter en classe.

L'analyse de leur pratique et de leur expérience en la matière m'a permis d'orienter mon projet.

Plusieurs de ces personnes semblent d'ailleurs très en avance dans leurs réflexions.

Citons par exemple :

- Amandine Terrier et Bertrand Formet (http://amandineter.free.fr/Journal_Twitter_Cycle_3/Journal/Journal.html ; <http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/reflexion/twitter-un-outil-au-service-de-la-pedagogie-comme-les-autres/utiliser-twitter-en-classe.html>)
- Laurence Juin (<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/travail-apprentissage-collaboratifs/outils-collaboratifs-enseignement/utiliser-twitter/blog-laurence-juin>)
- Nathalie Gautier : <http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/temoignages/twitter-en-classe-de-cm-1218.htm>
- Eduscol consacre également un dossier sur l'utilisation de Twitter en classe : (<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/travail-apprentissage-collaboratifs/outils-collaboratifs-enseignement/utiliser-twitter>)
- D'autres articles traitant du sujet sont également regroupés (<http://www.scoop.it/t/twitter-en-classe>)
- J'ai également pu échanger avec Stéphane DELZONGLE, responsable informatique du CDDP du Tarn et Garonne, autour de son expérience de classe.

c. Les dangers de Twitter

De façon évidente, l'utilisation d'un réseau social avec des enfants de cycle 3 présente plusieurs dangers.

Jacques Hanno, journaliste et auteur spécialisé dans l'utilisation d'Internet avec et par les enfants, recense quelques-uns de ces dangers à connaître :

http://www.lemonde.fr/technologies/chat/2009/02/09/reseaux-sociaux-de-nouveaux-dangers-pour-nos-enfants_1151995_651865.html ;

<http://nosenfants.fr/category/twitter/>

Il est évident que l'utilisation de Twitter en classe doit correspondre à des règles clairement définies :

- Surveillance permanente d'un adulte référent ;
- Protection de son identité numérique ;
- Filtrage strict des abonnés (correspondants) par l'adulte référent ;
- Filtrage strict des Tweets envoyés et reçus via l'adulte référent.



Même si l'apprentissage de l'utilisation des réseaux sociaux n'est pas une priorité, il semble cependant intéressant que l'école puisse intervenir sur ce sujet.

Les réseaux sociaux présentent beaucoup trop de dangers pour les enfants pour qu'ils y soient confrontés seuls.

Les parents ne maîtrisent pas forcément tous le fonctionnement des réseaux sociaux (Facebook et Twitter ont été créés en 2006... il y a à peine 8 ans !)

Notre rôle est donc de les aider à trouver les bons repères, trouver l'utilité d'un réseau social comme Twitter, en connaître les règles et les limites et les comprendre et à avoir un regard critique sur l'utilisation d'un réseau social (en particulier Facebook) sans toutefois se substituer aux parents.

Une fois en âge légal d'avoir un compte Twitter ou Facebook, ils seront beaucoup mieux armés et plus autonomes même si leurs parents ne maîtrisent pas cet outil.



B- Compétences visées – Socle commun - Palier 2

a. Compétence 1 : Maîtrise de la langue française

- Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte et mieux l'écrire
- Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit
- Maîtriser l'orthographe lexicale
- Maîtriser l'orthographe grammaticale
- Orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire

b. Compétence 2 : Pratique d'une langue vivante étrangère

- Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus
- Ecrire un message électronique simple
- Produire de manière autonome quelques phrases

c. Compétence 3 : Principaux éléments mathématiques et culture scientifique et technologique

- Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations
- Calculer mentalement
- Reconnaître, décrire et nommer des figures et solides usuels
- Résoudre des problèmes de construction et de reproduction
- Résoudre des problèmes de conversions
- Lire et interpréter quelques informations simples sous forme d'un tableau ou d'un graphique
- Savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat
- Résoudre un problème mettant en jeu une situation de proportionnalité

- Pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner
- Manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter, mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions
- Exprimer et exploiter les résultats d'une mesure et d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit ou à l'oral

d. Compétence 4 : Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

- Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus
- Produire un document numérique : texte, image, son
- Utiliser l'outil informatique pour présenter un travail
- Lire un document numérique
- Chercher des informations par voie électronique
- Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet
- Échanger avec les technologies de l'information et de la communication
- Connaître et appliquer les règles propres aux différents modes de communication (courrier électronique, message court, contribution à un blog ou à un forum, **réseaux sociaux**, communication instantanée, etc.)

e. Compétence 6 : Compétences sociales et civiques

- Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application
- Avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien
- Respecter les règles de la vie collective

f. Compétence 7 : Autonomie et initiative

- Respecter des consignes simples, en autonomie
- S'impliquer dans un projet individuel ou collectif



C- **Mise en œuvre**

a. **Sécurité et confidentialité**

La mise en œuvre de l'activité Twitter devra débuter par la création d'une adresse mail valide, au nom de la classe. Cette adresse sera donc créée par M. LOGEAIS (EcTICE Caussade) afin d'être la plus sûre possible. Il s'agira d'une adresse « ...@ac-toulouse.fr ».

Cette adresse mail sera utilisée pour la création d'un compte classe Twitter.

Aucun enfant n'aura de compte personnel.

L'identifiant de ce compte permettra d'identifier la classe ; il sera visible par tous. Il ne pourra donc s'agir que d'un identifiant générique (ex : cycle3oc).

Le mot de passe, utile à toute connexion à ce compte, ne sera connu que de l'enseignant. Aucune autre personne ne pourra donc se connecter à ce compte sans autorisation.

Dans les tweets, seuls les prénoms des enfants seront écrits. Aucune identification formelle d'enfant ne devra être possible.

L'accès à Twitter se fait communément via un moteur de recherche (Google par exemple). Ce type d'accès présente trop d'incertitudes (apparition de pages publicitaires, ...). Ce ne sera pas l'option choisie.

Le logiciel-client TweetDeck sera installé sur les ordinateurs destinés à l'activité.

Le principe étant que l'accès à Twitter se fait directement, sans passer par Google. (Le principe de fonctionnement est le même que pour l'accès aux messageries électroniques avec Outlook ou Thunderbird comme logiciels-clients).

Très régulièrement, l'enseignant assurera la modération du compte (gestion des abonnés, gestions des Tweets reçus) afin de limiter au maximum les risques.

D'ailleurs, ce compte sera bloqué.

b. **Information aux parents**

Après l'acceptation du projet par la hiérarchie, une réunion d'information avec les parents sera organisée.

Au cours de cette réunion, les différents points du projet seront abordés dans leurs moindres détails afin de lever toutes interrogations ou inquiétudes de la part des parents.

Même si en théorie les parents n'ont pas à valider la pédagogie de l'enseignant et les moyens mis en œuvre dans la classe, il est important que les parents soient convaincus de l'utilité d'un tel projet pour que leur confiance soit acquise.

Les parents (père et mère de façon indépendante) devront également signer une autorisation écrite visant à permettre la publication de textes produits par leur enfant (règle de la propriété intellectuelle).

Il pourra éventuellement leur être proposé une « initiation » à l'utilisation de Twitter si nécessaire.

c. **Charte d'utilisation de Twitter en classe**

Avant de commencer à utiliser l'outil Twitter, les règles devront être clairement exposées aux enfants.

Une charte d'utilisation leur sera proposée.

Elle sera affichée en classe au-dessus de l'ordinateur et chaque enfant en recevra un exemplaire à conserver.

L'élaboration de cette charte sera faite par l'enseignant.

En effet, ce document vise à prévenir des risques dans l'utilisation de Twitter, outil que les enfants ne maîtrisent pas et dont ils ne connaissent, de fait, pas les risques et les règles.



d. Activités

Après cette période de préparation, nous pourrons enfin produire nos premiers tweets.

Twitter sera le support à plusieurs activités de classe :

- Activités quotidiennes :
 - o Le Tweet-météo : chaque matin, un groupe de deux enfants sera chargé de communiquer sur la météo du jour. Il est prévu que cette activité se fasse en anglais
- Activités hebdomadaires :
 - o Les Géom-Tweets : il s'agit pour les élèves de décrire de façon très précise une figure géométrique qu'ils auront eux-mêmes tracées auparavant.
De même, nous pourrons lire des Géom-Tweets venant d'autres classes pour tracer les figures proposées.
La validation se fait par le ou les émetteurs du Géom-Tweet en voyant la photo de la figure réalisée.
 - o Les défi-math : cette activité consiste en proposer un court problème de mathématiques (calcul, proportionnalité, logique, ...).
Pendant cette activité, il pourra également y avoir un échange avec d'autres classes participantes aux défi-math.
 - o Qu'es aquò ? : à travers une énigme (devinette), les enfants proposeront aux abonnés de trouver un objet, une personne célèbre, ou tout autre nom commun.
- Activités ponctuelles :
 - o Sortie vélo : lors de sorties vélo prévues au printemps, Twitter pourra également être utilisé pour Tweeter le parcours réalisé et les paramètres souhaités (durée, distance parcourue, ...).
 - o Autres sorties ponctuelles (visites, rencontres sportives USEP, ...)
 - o Le Festin : les élèves de cycle 3 ou étant concernés par Le Festin, Twitter pourra être utilisé ponctuellement au cours de ce projet (avancée des travaux, jour de la restitution).
 - o Haïkus : lors de temps libre, en autonomie, les enfants pourront s'ils le souhaitent, proposer des Haïkus (poèmes).

La liste de ces activités n'est pas exhaustive et toutes les activités ne seront pas proposées dès le départ.

Elles seront introduites progressivement, lorsque les élèves maîtriseront l'outil Twitter.

En aucun cas, Twitter ne devra devenir une activité envahissante, sans objectif pédagogique clair en lien avec le programme.

Twitter devra au contraire rester un support parmi d'autres.

e. Modalités de fonctionnement

Chaque Tweet sera publié en suivant une démarche bien définie :

- Un côté du tableau sur pied déjà présent dans la classe sera destiné à Twitter : le tableau sera divisé en 3 parties : « Tweets à valider », « Tweets à corriger ou à revoir » et « Tweets validés ».
- Production de l'écrit sur une note repositionnable (Post-It). Le format de ces notes limite l'enfant dans la quantité de son écrit ;
- Vérification des 140 caractères ;
- Une fois l'écrit produit, l'enfant peut le « coller » sur la partie « à corriger ».
- L'enseignant corrige les tweets proposés et lorsqu'ils sont valides, il les colle dans la partie « Tweets validés » sinon, il les colle dans la partie « Tweets à revoir » et l'enfant doit y apporter les corrections nécessaires et le soumettre à nouveau à l'enseignant.
- Lorsqu'un Tweet est validé, l'enfant peut le taper à l'ordinateur via le logiciel-client TweetDeck. (la connexion aura préalablement été faite par l'enseignant).
- L'enseignant devra vérifier une dernière fois le message écrit avant d'autoriser l'enfant à le « tweeter ».



D- Place de l'occitan

L'intérêt premier de cette activité est donc la production d'écrits courts.

L'occitan, en tant que langue, devra également y trouver sa place.

L'idée est donc d'expérimenter Twitter en français, de communiquer sur cette activité avec d'autres enseignants de classes bilingues pour qu'un échange de Tweets occitans puisse avoir lieu.

L'occitan ne pourra trouver sa place que dans un deuxième temps.

Il demeure néanmoins la possibilité de pouvoir tweeter en occitan avec une classe de Catalogne (le catalan étant très proche de l'occitan).

Une telle démarche présente un double intérêt :

- communiquer et écrire en occitan
- constater que l'occitan peut être utilisé pour échanger avec une région étrangère dont l'une des langues officielle s'apparente à l'occitan.



E- Compléments de réponses

✓ Quelles modalités de travail ?

Les élèves concernés par le projet Twitter seront les classes de CM1 et CM2 bilingues de Nègrepelisse. Chaque groupe représente 16 élèves.

L'enseignant n'aura donc à gérer qu'un groupe de 16 élèves répartis en deux groupes de 8 (un groupe en utilisation des ordinateurs, un groupe hors ordinateur).

La connexion à Twitter ne sera faite uniquement par l'enseignant, qui sera le seul à posséder les codes d'accès (mot de passe).

Les échanges sur Twitter se feront avec d'autres écoles de France ou d'Europe (Royaume-Uni par exemple). Toutes ces écoles sont référencées par Bertrand Formet dans un groupe appelé Twittclasses Francophones sur le site : <http://www.twittclasses.fr/>

Les échanges avec les familles ne présentent aucun intérêt pédagogique.

Le but est de proposer aux élèves des échanges avec des classes de leur niveau scolaire (CM1 et CM2) autour de thèmes précis (problèmes mathématiques, poèmes « haikus », géométrie, météo, ...).

Il paraît donc nécessaire que l'utilisation de Twitter soit très directive de la part de l'enseignant.

✓ Non-maitrise des réponses et des textes

Dans l'utilisation telle qu'elle est prévue, les élèves seront connectés à Twitter via un logiciel-client : TweetDeck. Cela signifie que tout est paramétrable, en particulier ce que voient les élèves.

Les élèves ne verront en l'occurrence que leurs tweets postés et les tweets postés par les classes que nous suivront.

Le compte sera un compte privé.

Les écrits des élèves et notre activité sur Twitter ne sera visible que par nos abonnés uniquement (abonnés que l'enseignant aura préalablement validés).

L'enseignant demeurera très vigilant sur les écrits reçus. S'il détecte des écrits « douteux », il pourra immédiatement bloquer un abonné.

Via le logiciel client, l'enseignant peut également supprimer un tweet posté par mégarde.

Cependant, la charte est claire : « Je fais toujours relire mon texte par le maître avant de l'envoyer. »

Les élèves devront donc avoir l'accord de l'enseignant avant de poster leur message.

Si les parents souhaitent suivre notre compte pourront le faire à condition d'avoir été identifiés et validés par l'enseignant.

Leurs commentaires concernant notre compte sera visible des élèves (sauf s'il a été effacé par l'enseignant pour des propos douteux ou malveillants).

Par contre, leurs tweets privés ne sont pas visibles.

Les tweets d'un tiers ne sont visibles que s'y nous nous abonnons nous-même à son compte.

Nous ne nous abonnerons évidemment à aucun compte parent.

Au-delà, si certains parents entrent en contact via Twitter, il en va de leur vie privée et cela n'atteindra pas notre compte-classe.

Notre projet ne pourra pas servir de prétexte ou de support à de tels échanges.

✓ Suppression d'un compte

Il est tout à fait possible de supprimer (et non pas de désactiver), de manière définitive et sans restauration possible, un compte Twitter.

Les écrits peuvent éventuellement être visibles sur internet après cette suppression si le compte était un compte public. Dans le cas d'un compte privé, les écrits ne sont pas visibles après suppression du compte.



✓ **Charte et autorisations**

La charte signée par les élèves les engage sur une utilisation réglementée d'un outil précis (en l'occurrence ici Twitter).

Ils s'engagent à respecter les conditions d'utilisation prévues par l'enseignant dans le cadre de cette activité.

Cette charte sera, pour plus d'assurance, distribuée et collée dans leur cahier de liaison personnel.

Elle sera signée par eux-mêmes et par leurs parents.

Une copie de cette charte sera affichée en grand format en classe et en salle informatique.

En parallèle, les parents auront signé l'autorisation spécifique prévue en annexe de ce projet.

✓ **Blog, ENT, Twitter**

Chacun de ces outils est différent dans sa conception et dans son utilisation.

Le blog est un journal de classe, remplaçant ou pouvant remplacer le traditionnel journal papier.

Il fait appel à la production d'écrits longs, sur des sujets vécus par les élèves au cours de l'année (sorties, ...)

L'ENT (tel Beneylu School que nous utilisons également dans ma classe) reprend les avantages du blog, en y ajoutant d'autres utilisations (médiathèque, calendrier, échanges entre élèves de la classe, ...).

Nous envisageons cet ENT, avec les enfants de ma classe, comme un prolongement de la classe à la maison.

Ils peuvent y retrouver des exercices rédigés, des vidéos explicatives sur certaines notions mal comprises, voir le cahier de texte pour les absents, ...

Cet ENT offre aussi la possibilité de correspondre avec d'autres classes utilisatrices du même ENT.

Dans ce cas-là, il s'agit d'une correspondance classe-classe, telle que le prévoit le B2i.

Twitter permet quant à lui de communiquer avec plusieurs classes en même temps autour d'un sujet commun défini par un mot-dièse.

Il s'agit également d'initier les élèves à l'utilisation des réseaux sociaux comme mode de communication alternatif.

Le B2i (domaine 5 « Communiquer, échanger ») prévoit que l'élève doit être capable de :

- Connaître et appliquer les règles propres aux différents modes de communication (courrier électronique, message court, contribution à un blog ou à un forum, réseaux sociaux, communication instantanée, etc.)
- Choisir le mode de communication approprié au message qu'il souhaite diffuser.

Les trois modes de communication ci-dessus cités peuvent ainsi se compléter.





Autorisation parentale spécifique

Je soussigné M.

.....

Père (ou tuteur légal) de l'enfant

.....

- **Autorise** mon enfant à utiliser Twitter dans le cadre d'activités de classe et à y publier des écrits personnels sous le contrôle de l'enseignant de sa classe.
- **N'autorise pas** mon enfant à utiliser Twitter dans le cadre d'activités de classe et à y publier des écrits personnels.

Signature :



Autorisation parentale spécifique

Je soussigné Mme.....

.....

Mère (ou tuteur légal) de l'enfant

.....


- **Autorise** mon enfant à utiliser Twitter dans le cadre d'activités de classe et à y publier des écrits personnels sous le contrôle de l'enseignant de sa classe.
- **N'autorise pas** mon enfant à utiliser Twitter dans le cadre d'activités de classe et à y publier des écrits personnels.


Signature :





Charte d'utilisation de Twitter en classe de cycle 3 oc




 J'écris en utilisant 140 caractères maximum (lettres, signes de ponctuation, espaces).

 J'écris en utilisant un langage correct et connu de tous (donc pas de langage phonétique ou SMS...).

 Je fais attention à l'orthographe, à la ponctuation, au vocabulaire que j'emploie et à la cohérence de mes phrases.

 Je me connecte et j'écris TOUJOURS en présence d'un adulte.
Je fais toujours relire mon texte par le maître avant de l'envoyer.

 Lorsque j'écris je me respecte moi-même (car je laisse une trace indélébile de moi sur internet), et je respecte les autres.

 Je ne divulgue pas d'informations personnelles (nom de famille, numéro de téléphone, adresse...).

 Je respecte le droit d'auteur (photographies ou textes) et je cite mes sources.

En signant cette charte je m'engage à la respecter :

Signatures des élèves :

